

Fonds Marianne: l'arbuste qui cache la forêt



Article rédigé par *Causeur*, le 17 juin 2023

Source [Causeur] : Le « scandale » du fonds Marianne n'intéresse que les journalistes et les militants politiques d'extrême-gauche qui rêvent de se payer la Secrétaire d'État à l'Economie sociale et solidaire.

L'affaire du Fonds Marianne serait-elle une diversion de l'extrême-gauche et des associations qui profitent habituellement de la générosité forcée du contribuable français ? La question du financement des associations, tonneau des Danaïdes financier et idéologique bien de chez nous, sera peut-être ouverte à la suite de cette enquête au Sénat visant Marlène Schiappa. Il y a d'ailleurs fort à parier que l'arroseur se retrouvera lui-même bien vite arrosé.

Amis sénateurs, lisez plutôt les rapports de l'IFRAP

Sous nos latitudes hexagonales, les associations dites « d'intérêt public » sont grassement entretenues par l'argent public, c'est-à-dire par la contribution fiscale des travailleurs français. Comme souvent, la règle est l'opacité. Il est en effet extrêmement difficile d'obtenir des chiffres fiables et récents sur le montant des subventions publiques allouées à la nébuleuse associative française, véritable aspirateur à milliards sonnants et trébuchants. La Fondation Ifrap indique qu'en 2017, les subventions directes aux associations représentaient une somme de près de 22,89 milliards d'euros. À ce montant, il convient d'ajouter la commande publique, soit 27,1 milliards d'euros supplémentaires. Grosso modo, les associations reçoivent entre 45 et 50% de leurs financements... du public.

[Lire la suite](#)